

## AVIS PUBLIC

### ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER 2022 DES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et Greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, que lors de la séance régulière tenue le 5 juillet 2022, le Conseil municipal a adopté, conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*, la résolution numéro 2022-119 établissant le calendrier 2022 relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2022, qui se tiendront le mardi et qui débiteront à 20 h.

Soit :

- 11 janvier
- 1<sup>er</sup> mars
- 3 mai
- 5 juillet
- 6 septembre
- 1<sup>er</sup> novembre
- 1<sup>er</sup> février
- 5 avril
- 7 juin
- **22 août**
- 4 octobre
- 6 décembre

Donné à Saint-Dominique, ce 6 juillet 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Christine Massé

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Christine Massé directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint (Établissement du calendrier 2022 des séances du conseil), en affichant une copie au bureau municipal, dans le journal municipal Le Dominiquois et sur le site Web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6 juillet 2022.

Christine Massé  
Directrice générale et  
Greffière-trésorière